



**Accueil de Loisirs »Le Paradis Plein Air »**  
**4 chemin des écoliers**  
**17460 RETAUD**  
**05 46 92 64 32**  
**centreloisirsretaud@orange.fr**  
**www.leparadispleinair.jimdo.com**

## PROJET PÉDAGOGIQUE 2017/ 2018

Notre Accueil de Loisirs est habilité pour accueillir des enfants âgés de 3 à 17 ans. Il est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires (sauf une semaine à Noël) de 7h30 à 19h00 durant les vacances scolaires et 11h30 à 19h30 les mercredis avec les possibilités suivantes :

### Sur les périodes de vacances :

- journée avec ou sans repas,
- matinée avec repas jusqu'à 13h30,
- matinée sans repas jusqu'à 12h15,
- après-midi avec repas à partir de 12h00,
- après-midi sans repas à partir de 13h30.

### Durant les mercredis :

- accueil avant le repas à partir de 11h30
- accueil après le repas à partir de 14h00

Un règlement intérieur détaillant le fonctionnement de notre structure ainsi que le projet éducatif de l'association sont remis à chaque famille, lors de l'inscription de l'enfant.

Ce projet pédagogique est élaboré chaque année par l'équipe permanente de l'Accueil de Loisirs, mais il est soumis et rediscuté avec les animateurs occasionnels avant chaque périodes de vacances.

### Journée type vacances scolaires :

- 07h30 ouverture de l'accueil échelonné des enfants ;
- 09h15 rassemblement des enfants par groupes d'âges ;  
rangement et passage aux sanitaires ;
- 09h30 début des activités ;
- Jeux libres durant la matinée ;
- 11h40 temps de parole ;
- 11h50 rangement et passage aux sanitaires ;
- 12h00 repas ; (12h20 le mercredi)
- 13h00 (13h20 le mercredi) passage aux sanitaires, puis jeux calmes de minimum 30 minutes et sieste pour les tous petits ;
- 13h00-13h30 temps d'accueil des enfants inscrits en demi-journée ;
- 13h45 rangement et passage aux sanitaires ;
- 14h00 début des activités ;
- 15h45 rangement et passage aux sanitaires ;
- 16h00 goûter ;
- 16h30 jeux libres ;
- 17h00 accueil des familles et départ échelonné des enfants : donc jeux adaptés par les animateurs ;
- 19h00 fermeture de l'Accueil.

Journée type mercredis:

- 11h30 Accueil échelonné des enfants ;
- De 11h30 à 12h45 jeux libres ;
- 12h50 rassemblement des enfants par groupes d'âges ; rangement et passage aux sanitaires ;
- 13h00 repas ;
- 14h00 passage aux sanitaires, puis jeux calmes de minimum 30 minutes et sieste pour les tous petits ;
- 14h00-14h30 temps d'accueil des enfants inscrits à l'après-midi sans repas ;
- 14h45 rangement et passage aux sanitaires ;
- 15h00 début des activités ;
- 16h15 rangement et passage aux sanitaires ;
- 16h30 goûter ;
- 17h00 jeux libres ;
- 17h00 accueil des familles et départ échelonné des enfants : donc jeux adaptés par les animateurs ;
- 19h00 fermeture de l'Accueil.

## **I. LA FAVORISATION DU BIEN ÊTRE, DE L'ÉVEIL ET DE L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS TANT AU NIVEAU INDIVIDUEL QUE COLLECTIF**

### **1. METTRE EN PLACE DES TEMPS D'ACCUEILS ÉCHELONNES**

Un premier accueil sera mis en place à partir de 7h30 le matin et se fera jusqu'à 9h30, heure à laquelle l'activité menée commencera. Le temps d'accueil sera assuré par les animateurs à tour de rôle. L'équipe d'animation sera au complet à 9h30. Durant cet accueil des activités ludiques et aux choix seront organisées par les animateurs qui joueront avec les enfants. Ces derniers pourront jouer à des jeux calmes, lire ou se reposer dans une salle mise à leur disposition dans le respect des tranches d'âges et de la mixité.

Ce premier accueil se fera de façon collective de 07h30 à 08h00, permettant ainsi une arrivée échelonnée de l'équipe d'animation.

Un second accueil se fera de 13h00 à 13h30 pour les enfants qui viennent en demi-journée. Ils seront accueillis sur le temps calme.

Le dernier temps d'accueil de 17h00 à 19h00 se fera avec des jeux organisés par les animateurs et ainsi adaptés aux départs échelonnés des enfants.

Durant tous ces temps d'accueil les animateurs tiendront à jour les états de présences « enfants » inhérents à leur groupe. Lors de leur départ, les animateurs feront le relais de ces états de présences aux animateurs restants.

Ces temps d'accueils seront à des horaires différents les mercredis. En effet le premier temps d'accueil qui restera similaire aux périodes de vacances en terme de fonctionnement, ne s'effectuera toutefois qu'à partir de 11h35, heure à laquelle les premiers enfants sortent de l'école. Durant cette fin de matinée et le début d'après-midi jusqu'à 13h00 nous accueilleront les enfants qui mangent à la cantine, ces enfants arriveront des diverses écoles prises en charge par les bus mais pourront également être des enfants accompagnés par leurs parents. Un second accueil s'effectuera de 14h00 à 14h30 pour les enfants inscrits sans repas. Les temps d'accueil du soir seront identiques à ceux des périodes de vacances scolaires.

## 2. METTRE EN PLACE DES GROUPES D'AGES

Afin de respecter le rythme de chacun, des groupes d'âges seront instaurés :

- les 3/5 ou 6 ans (groupe correspondant aux maternelles) ;
- les 6/8 ans (groupe correspondant au CP/CE2) ;
- les 9 ans et plus.
- Un 4ème groupe pourra être mis en place si des jeunes de 12/16

ans viennent à fréquenter notre accueil et ceci en nombre suffisant.

Cette répartition n'est pas figée, il est parfois judicieux d'orienter un enfant avec une tranche d'âge différente selon sa maturité ou sa capacité d'adaptation ; parfois pour une activité précise. Mais également de regrouper les moyens grands lorsque ces derniers sont peu nombreux (permettant ainsi de proposer plus d'activités et de minimiser les coûts).

Il n'y aura que 2 groupes les mercredis : les 3/5 ou 6 ans (groupe correspondant aux maternelles) et les 6 ans et plus.

## 3. RESPECTER LES TEMPS DE REPOS EN FONCTION DU RYTHME DE VIE DE CHACUN

Le rythme de vie de chacun est différent, c'est pourquoi une sieste sera prévue pour les tous petits à la demande des familles, de l'enfant lui-même ou lorsque les animateurs le jugeront nécessaire en fonction du besoin physiologique de l'enfant.

Un temps calme sera réservé à tous les autres enfants. Temps durant lequel ils pourront se reposer, lire, dessiner, jouer à des jeux de société calmes, discuter, écouter des histoires... Il s'organisera sur 30 minutes minimum minimum et pourra s'effectuer dehors dans un coin ombragé et calme l'été.

Lors du temps calme des mercredis les enfants qui le souhaitent auront aussi la possibilité de faire leurs devoirs. Toutefois, même si lorsque cela sera possible nous pourrions accompagner les plus jeunes, la responsabilité du suivi de ces devoirs n'incombe pas à notre accueil de loisirs il s'agit bien pour l'enfant qui le désire de s'avancer en toute autonomie et pour les familles continuer à vérifier les devoirs.

## 4. RESPECTER LES JEUX LIBRES

Des jeux libres de 15/20 minutes environ, (un le matin et un l'après-midi) auront lieu notamment après le goûter où petits et grands pourront faire ce qu'ils veulent par la mise à disposition de jeux et jouets. Ces jeux libres seront toujours sous la surveillance de l'équipe d'animation qui sera là aussi pour jouer avec les enfants qui seront en demande.

## 5. PERMETTRE AUX ENFANTS DE S'ÉVEILLER ET S'ÉPANOUIR DURANT L'ACCUEIL DU MATIN

Le premier temps d'accueil sera un moment de jeux libres qui se traduira par la mise en place de coins permanents dans chaque salle d'activités. Les enfants auront ainsi différents ateliers au choix : déguisement, pâte à modeler, dessins, jeux de société, lecture, jeux extérieurs.. Durant ces moments les animateurs resteront à la disposition des enfants pour répondre à leurs attentes et leurs envies. Ce qui implique qu'ils joueront avec eux. Les petits auront une boîte de jeux spécifiques à transférer dans la salle des moyens lors des temps d'Accueil matin et soir.

## 6. ATTRIBUER DEUX ANIMATEURS PAR GROUPE D'ENFANTS DONT UN RÉFÉRENT

Chaque groupe d'enfants sera encadré par 2 animateurs : un diplômé BAFA (BREVET D APTITUDE AUX FONCTIONS D ANIMATEUR) et un stagiaire B.A.F.A. . Les enfants auront comme référent principal l'animateur B.A.F.A qualifié et ce durant toute la période concernée, notamment pour les tous petits afin que qu'ils ne soient pas perturbés par des changements.

Ces animateurs seront choisis en fonction de leurs compétences, leurs spécialisations et leurs expériences.

L'animateur stagiaire pourra quant à lui en commun accord avec la direction et les autres animateurs être transféré sur un autre groupe. Ce transfère se fera par le biais d'un échange avec un autre stagiaire si cela s'avère nécessaire pour le bien-être de tous. Cet échange ne pourra se faire qu' au delà d'une semaine sauf cas extrême.

## 7. AMÉNAGER LES LOCAUX ET L'EXTÉRIEUR

Les locaux de l'accueil seront aménagés par des espaces activités, jeux permanents, repos, sieste.

La cantine étant celle des temps scolaires, elle sera aménagée de façon à emmener les enfants dans un autre cadre que celui de l'école. Ainsi les tables seront disposées autrement et la cantine sera décorée selon les thèmes choisis.

Durant les vacances et si le temps le permet, des espaces avec tables, chaises, tentures, plaids, coussins... seront aménagés à l'extérieur permettant ainsi aux enfants d'y effectuer des activités ou temps calmes.

## 8. PERMETTRE AUX ANIMATEURS DE PRENDRE UNE PAUSE

Les animateurs, qu'ils soient fumeurs ou non prendront une pause durant le repas pour ceux qui ne mangeront pas avec les enfants et après le repas pour les autres. Puis une autre au moment du goûter si cela est possible.

Il est donc important, pour une bonne organisation d'être vigilant aux moments de pause car ces dernières ne peuvent pas être prises sur des temps d'activités mises en place. De même le fait que les non fumeurs prennent également une pause a toute son importance car des idées ou décisions peuvent aussi se prendre sur des temps informels et les animateurs ne se retrouvant pas sur ces temps peuvent rapidement se sentir en marge de l'équipe.

## 9. METTRE EN PLACE DES TEMPS DE PAROLE

Les animateurs organiseront un temps de parole avec leur groupe permettant ainsi aux enfants d'exprimer leurs envies et leurs attentes en matière d'activités, ainsi que leur ressentis dans la vie de l'accueil.

## **II. LA FAVORISATION DE LA RESPONSABILISATION, DE L'AUTONOMIE ET DE LA VALORISATION DE CHACUN DANS UN ESPRIT DE CONVIVIALITÉ, DE RESPECT, DE POLITESSE ET DE TOLÉRANCE**

### **1. DISCUTER DU PROJET PÉDAGOGIQUE AVEC L'ÉQUIPE D'ANIMATION**

Les animateurs auront connaissance du projet pédagogique dès leur embauche. Lors de la première réunion de préparation de séjour, ce projet sera discuté, voir modifié en fonction des attentes de chacun.

### **2. PRÉPARER LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS AVEC LES ANIMATEURS**

Après avoir discuté du projet pédagogique, les animateurs et la directrice mettront en place des activités relatives au séjour concerné. Ces activités feront l'objet d'un programme qui sera ensuite diffusé aux familles par l'intermédiaire des écoles, mairies, commerces, internet et affichages sur la structure.

### **3. FACILITER LA MISE EN PLACE DES GRANDS JEUX ORGANISÉS PAR LES ANIMATEURS**

Une journée sera consacrée à la mise en commun des connaissances sur l'élaboration de grands jeux. Ainsi les animateurs travailleront en équipe sur les différentes phases de ce dernier. Ceci leur permettra notamment de préparer ensemble les différents grands jeux concernant la période à venir.

### **4. METTRE EN PLACE L'AMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS AVEC LES ANIMATEURS**

Afin de les investir, de les impliquer et de les responsabiliser au maximum, les animateurs réaménageront l'accueil de loisirs avant chaque période. Tous les animateurs seront présents et participeront ainsi à l'inventaire et au rangement du matériel que ce soit en début ou fin de séjour. Cet aménagement s'effectuera sur une journée entière. Ce sera également l'occasion de faire un dernier point avant l'ouverture de l'accueil et de rencontrer l'ensemble des bénévoles de l'association.

### **5. ORGANISER DES BILANS ET DES RÉUNIONS AVEC LES ANIMATEURS**

Si possible, tous les lundis soir une réunion de mise au point des activités aura lieu. Une réunion de bilan de la semaine se déroulera tous les jeudis ou vendredi soir. Si besoin une rencontre pourra être mise en place un autre jour en cas de nécessité sur décision de la directrice ou demande d'un membre de l'équipe ou d'un responsable de l'association.

Les réunions du jeudi feront l'objet d'un temps d'évaluation collectif.

La discussion et la communication sont les bases d'un bon déroulement du travail d'équipe, c'est pourquoi, la directrice n'attendra pas le jour des réunions et convoquera immédiatement les personnes concernées pour parler d'un point qu'elle jugera trop important. Cette convocation sera bien entendu orale et se fera dans le respect des activités et de la vie de l'accueil.

La communication sera également facilitée par la mise en place d'un cahier de liaison et de cahiers de transmission par groupe.

## 6. PERMETTRE A L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE SOLLICITER LES MEMBRES DU BUREAU

L'équipe pédagogique aura les coordonnées des membres du bureau de notre association et chacun pourra les solliciter pour les rencontrer s'ils en éprouvent la nécessité et ce quelque soit le point à aborder.

## 7. FORMER ET SUIVRE LES ANIMATEURS STAGIAIRES

Les animateurs stagiaires auront tout d'abord une grille d'auto évaluation sur laquelle seront spécifiés plusieurs critères dont ils auront discutés avec la directrice. C'est à partir de cette grille qu'un suivi et un bilan seront effectués chaque fin de semaine.

Les animateurs B.A.F.A. auront également un rôle formateur vis à vis des stagiaires dans le sens où ils travailleront en binôme avec ces derniers. Ils auront eu connaissance de la grille d'évaluation et seront par conséquent des référents sur lesquels les stagiaires pourront s'appuyer pour acquérir de l'expérience.

Ainsi, les bilans de stage s'effectueront avec l'animateur B.A.F.A référent et la directrice.

## 8. RESPONSABILISER L'EQUIPE QUANT A SON IMPLICATION DANS LE TRAVAIL.

Afin d'être pleinement impliqués dans leurs fonctions, les animateurs ne seront pas autorisés à avoir leur téléphone portable sur eux. En effet, à leur arrivée, ils déposeront ses derniers dans « la salle animateur » et pourront les consulter sur leur temps de pause. Ainsi, ils communiqueront le numéro de notre accueil de loisirs à leurs proches afin de pouvoir être joignables rapidement en cas d'urgence. Il y aura toutefois des exceptions relatives aux animateurs BAFA référents qui auront leur téléphones portables quand cela sera nécessaire durant les sorties.

## 9. ÉLABORER LES RÈGLES DE VIE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Suite à l'organisation d'un jeu mettant en scène les règles de vie de notre accueil de loisirs, les animateurs élaboreront ces dernières avec les enfants et par groupe. Ces règles qui auront fait l'objet d'une approche ludique, pourront être sous diverses formes : dessinées, écrites, confectionnées. Elles seront redéfinies à chaque période de vacances et visibles dans les salles respectives.

## 10. ÉLABORER UN RÈGLEMENT INTERNE A L'ÉQUIPE

Afin de maintenir une bonne organisation interne, des outils seront mis en place. Pour la plupart d'entre eux, un animateur en aura le suivi et en sera par conséquent responsable.

## 11. RANGER LES AFFAIRES SEULS

Des lieux et meubles de rangement seront aménagés et mis à disposition des enfants en fonction de leurs tranches d'âges. Des recommandations seront faites aux animateurs qui en feront à leur tour aux enfant qui devront ranger leurs affaires seuls. Des signalétiques expliqueront chaque espace de rangement.

## 12.UTILISER AU MIEUX LE MATÉRIEL POUR ÉVITER LE GASPILLAGE, LES DÉGRADATIONS ET LES PERTES

Après que la directrice ait sensibilisé les animateurs sur l'importance du non gaspillage, et du respect du matériel, ces derniers expliqueront aux enfants pourquoi il ne faut pas gaspiller et dégrader le matériel et veilleront à ce qu'il n'y ait pas d'abus. Seront ainsi mis en place des bacs de tri sélectif et des feuilles d'entrée et sorties du matériel. Une bonne signalétique aura ici toute son importance.

### 13. SE RETROUVER DURANT LES REPAS ET GOUTERS ET DÉVELOPPER L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILISATION DE TOUS SUR CES TEMPS

Les moments de repas et les goûters (lorsque ce sera possible) seront des instants où l'ensemble des enfants et animateurs de notre accueil de loisirs se retrouveront. Ces moments seront ceux de l'échange et de l'entraide pour tous où les plus grands pourront aider les plus petits.

Chacun aura le choix de sa place à table mais les animateurs pourront toutefois décider de l'emplacement d'un enfant si le comportement de ce dernier est préjudiciable au bon déroulement du repas. Toutefois, les petits ne pourront pas être à une table non adaptée à leur taille.

Sur les périodes de vacances, un planning des temps de repas sera mis en place avec les enfants qui, en fonction de leurs envies, seront soit de mise de couverts, de service ou de rangement des tables. Ce planning sera soumis au personnel de la cantine, affiché dans l'accueil et la cantine. Ce sera un planning mensuel où les enfants pourront s'inscrire le matin

### 14. PERMETTRE AUX ENFANTS DE PARTICIPER A L'ORGANISATION DES SÉJOURS COURTS UNE FOIS SUR PLACE ET A LA VIE QUOTIDIENNE DE CES DERNIERS.

Les enfants aideront à la mise en place du campement et organiseront avec les animateurs les plannings liés à la vie quotidienne.

Les tous petits quant à eux seront impliqués sur leurs séjours de façon adaptée (par exemple l'installation de leur couchage, dressage des tables...).

Les enfants pourront participer aux temps de repas par la mise en place des tables et le service. Ainsi que la confection des repas pour les plus grands.

### 15. PERMETTRE AUX ENFANTS DE GÉRER LEURS JEUX LIBRES DANS UN ESPRIT DE PARTAGE ET DE COOPÉRATION

Durant ces moments, les enfants auront à disposition divers jeux qui leur permettront de développer l'esprit de coopération et de partage. Les animateurs veilleront au bon déroulement de ces moments.

### 16. PERMETTRE AUX ANIMATEURS DE GÉRER LEURS TEMPS DE PAUSES

Les animateurs prendront leurs pauses les uns après les autres et s'organiseront entre eux afin de ne jamais laisser les enfants seuls et ne pas gêner les activités. Ils en aviseront toujours leur binôme.

### 17. FAVORISER LA TOLÉRANCE ET LE RESPECT DES AUTRES

Le règlement intérieur de l'A.L.S.H. aura un paragraphe relatif aux discordes sur des questions de différences. Des connotations de cet ordre engendreront la convocation des familles, enfants ou animateurs afin d'en discuter ensemble.

Des jeux, sketches et projections seront mis en place permettant aux enfants la découverte du monde qui l'entoure tant au niveau ethnique, qu'au niveau social et physique.

### **III . LA SOCIALISATION DE L'ENFANT PAR L'INTERMEDIAIRE DE NOUVELLES DÉCOUVERTES, DE NOUVEAUX APPRENTISSAGES ET LE RENOUVELLEMENT DE CERTAINES ACTIVITÉS**

#### **1. ORGANISER LES DIFFÉRENTES PERIODES DE VACANCES DE FAÇONS THÉMATIQUE (SUR UNE PÉRIODE DE 15 JOURS MAXIMUM SAUF THEME LARGE)**

Un mode d'affichage permettant aux enfants et parents de noter tout au long de l'année les thèmes qu'ils souhaitent aborder sera créé et mis à la disposition de tous dans un lieu stratégique.

Ces thèmes seront définis avec l'équipe d'animation et permettront aux enfants de suivre le fil conducteur de leurs activités. L'accueil sera décoré en fonction des thèmes choisis afin de susciter les découvertes et ceci sur une période de 15 jours maximum pour ne pas provoquer l'ennui ou bien un mois si le thème reste assez large.

L'équipe « cantine » sera associée par la mise en place de menus en accord avec les thèmes choisis.

#### **2. LES MERCREDIS SERONT ORGANISES PAR THÈME SUR UN MOIS , TRIMESTRE ET/OU PAR SAISONS**

Comme pour les vacances ces thèmes seront définis avec l'équipe d'animation sur proposition des enfants et parents. Le choix des saisons permettra aux enfants de se repérer dans le temps.

#### **3. FAVORISER L'ESPRIT DE CRÉATIVITÉ DES ENFANTS PAR LE BIAIS D'ACTIVITÉS DIVERSES, DE SKETCHS OU SCÈNETTES**

Les animateurs mettront en place des activités manuelles ou autres, au travers desquelles les enfants pourront s'exprimer en développant leur imagination et leur créativité. Des intervenants extérieurs collaboreront également de façon ponctuelle au déroulement de ces activités (ateliers bande dessinée, bijoux, théâtre, marionnettes, musique....).

#### **4. METTRE EN PLACE DES GRANDS JEUX**

Les animateurs prépareront au moins un grand jeu par semaine. Ces grands jeux feront l'objet d'une sensibilisation par voie d'affichages, ou autre et d'une fabulation permettant ainsi aux enfants d'entrer pleinement dans l'univers du jeu choisi. Les costumes, l'histoire, la décoration auront toutes leurs importance pour emmener les enfants dans l'univers choisi.

#### **5. MÉLANGER LES TRANCHES D'AGES LORS DES GRANDS JEUX**

Les animateurs organiseront des grands jeux où moyens et grands pourront être ensemble, se créer une stratégie et un soutien de groupe.

Les petits auront également des grands jeux mais adaptés à leur développement.



## 6. METTRE EN PLACE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE PLEIN AIR

Une combinaison d'intervenants extérieurs, de prestataires et d'animateurs qualifiés sera nécessaire à cette mise en place. Les activités visées pourront être le canoë, l'escalade, le foot, le tennis, l'équitation, la baignade en mer et piscine, le vélo, la pêche, des promenades en forêt, des promenades pédestres... De grandes sorties comme la visite de structures pédagogiques, aqualand, accrobranche... seront également effectuées.

## 7. ORGANISER DES SÉJOURS COURTS ET SÉJOURS LONGS

Par le biais de ces séjours, les enfants pourront également découvrir de nouvelles activités. Une réunion de préparation de ces séjours, se fera avec les animateurs qui encadreront. Ces derniers élaboreront le projet pédagogique du séjour. Par la suite, il y aura une réunion d'information avec les parents et enfants qui participeront. Les animateurs feront un repérage des lieux avec la directrice. Ils prévoiront et prépareront tout le matériel nécessaire (toiles, pharmacie, matériel pédagogique...). L'animateur responsable du séjour aura la responsabilité du budget alimentation et pédagogique (hors activités et hébergement).

## 8. ORGANISER UNE NUIT A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Une nuit au centre sera organisée pour les tous petits et une autre pour les plus grands. Elle sera sur la structure permettant ainsi aux enfants désireux de dormir hors cadre familial mais ayant une certaine appréhension de pouvoir comme les autres découvrir une nuit et une veillée avec les copains.

La nuit à l'Accueil de Loisirs sera au préalable préparée avec les animateurs et ensuite présentée aux parents lors d'une réunion. Seront prévus pour cette nuit, le repas du soir et le petit déjeuner et elle se fera sur un thème avec une veillée adaptée à chaque tranche d'âges.

## 9. PRÉPARER UNE FÊTE DE FIN DE VACANCES DE JUILLET

Les enfants, les animateurs, les bénévoles de l'association, les familles qui le souhaitent et la directrice prépareront un spectacle et une fête de fin de vacances de juillet.

Cette fête sera réalisée pour les parents, familles, amis, élus et voisins de notre ALSH qui auront au préalable reçus des invitations.

Un pot de la convivialité sera offert à tous, durant lequel les invités pourront découvrir les photos, dessins et activités des enfants.

Cette fête sera le moyen pour chacun de s'extérioriser, de s'exprimer, de s'investir et de participer sous n'importe quelle forme que ce soit et en toute liberté.

## **IV . LA FAVORISATION DES ÉCHANGES, DES RENCONTRES ET DU PARTENARIAT**

### **1. ORGANISER DES RENCONTRES, DES SORTIES, DES SÉJOURS ET DES ACTIVITÉS AVEC D'AUTRES ACCUEILS DE LOISIRS**

Afin de permettre les échanges, de minimiser les coûts de transports et d'activités, nous travaillerons en collaboration avec d'autres accueils de loisirs de proximité. Nous participerons à différents collectifs et réunions de directeurs afin de mettre en place avec eux des activités faisant intervenir des prestataires à un moindre coût, cela permettant ainsi à tous les enfants de bénéficier de spectacles ou activités qui n'auraient pu être à leur portée en d'autre cas.

De même nous organiserons des inter-alsh sous formes de grands jeux, olympiades, carnivals, kermesses ou autres. Ce qui permettra aux enfants et animateurs des différents accueils de loisirs de se rencontrer et d'échanger. Des inter-alsh seront spécifiques aux tous petits.

Des séjours courts ou longs seront également organisés entre plusieurs structures.

### **2. FAIRE INTERVENIR DES PERSONNES ÂGÉES DE LA COMMUNE ET ALENTOURS SUR DIVERSES ACTIVITÉS**

Des personnes âgées de Rétaud et des communes avoisinantes interviendront sur notre accueil de loisirs afin de transmettre les savoir-faire et d'échanger avec les enfants et animateurs.

Nous rencontrerons également les aînés de clubs autour d'activités thématiques et d'un goûter convivial.

### **3. RENCONTRER LES RADIOS ET JOURNAUX LOCAUX**

Nous organiserons des interviews en créant des échanges entre les médias et les enfants qui pourront être à la fois les personnes qui interrogent et les interrogés. Ces rencontres permettront également de faire connaître la vie de l'Accueil de loisirs.

### **4. FAIRE INTERVENIR LES ARTISANS, LES COMMERÇANTS, LES ASSOCIATIONS, LA MAIRIE ET LES ÉCOLES DE LA COMMUNE**

Nous rendrons visite aux artisans de la commune afin de faire découvrir leur métier et leur savoir aux enfants. Les associations sportives de la commune nous feront bénéficier de leurs différentes activités dans le cadre d'interventions ponctuelles.

La mairie et les écoles nous permettront de diffuser au mieux nos programmes et contribueront au bien être des enfants et de l'équipe pédagogique par la mise à disposition de leurs différentes salles.

### **5. FAVORISER LES ECHANGES ET RENCONTRES ENTRE LES PARENTS, L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET LES ELUS DE L'ASSOCIATION**

Les diverses expositions réalisées en fin de vacances, le repas famille organisé l'été ainsi que l'après-midi de Noël seront l'occasion pour chacun d'avoir plus de temps pour pouvoir échanger et faire connaissance dans un esprit de convivialité.

## **V. LA SENSIBILISATION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **1. ORGANISER DES PROMENADES ENVIRONNEMENTALES**

Les animateurs qui auront au préalable organisé des fiches de connaissance sur le lieu où ils se déplaceront, emmèneront les enfants en promenade en vue de leur faire connaître l'environnement dans lequel ils se trouvent.

Les animateurs organiseront des promenades en vue de récupérer des éléments de la nature essentiellement nature morte ou photographies pour la mise en place d'activités.

### **2. METTRE EN PLACE DES JEUX ET ACTIVITÉS MANUELLES LIÉS AU TRI SÉLECTIF ET AU RECYCLAGE**

Les animateurs prépareront des activités manuelles permettant aux enfants la réalisation d'objets avec des fournitures de récupération. Ces dernières seront demandées aux familles.

Les animateurs aménageront un espace équipé de conteneurs de récupération mis à disposition des familles.

### **3. SENSIBILISER LES ENFANTS AU TRI SÉLECTIF**

Chaque salle d'activité sera équipée de poubelles différentes (papier, carton, ordures ménagères) permettant ainsi aux enfants de trier quotidiennement les déchets qui résultent essentiellement des activités réalisées.

De même les animateurs organiseront des jeux en relation avec le tri sélectif.

### **4. SENSIBILISER LES ENFANTS A LA SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITE ET FAVORISER LEURS CONNAISSANCES SUR SON IMPORTANCE**

Il y aura une approche des différentes espèces animales et végétales permettant ainsi aux enfants de prendre conscience de toute leur importance. Nous envisageons aussi des visites de sites et fermes pédagogiques.

### **5. SENSIBILISER A L'IMPORTANCE DU RECYCLAGE**

De façon ponctuelle, les activités et actions réalisées par les enfants seront présentées aux familles autour d'un pot de la convivialité.

## **VI. LA FAVORISATION DE L'INTÉGRATION DES JEUNES DANS NOTRE ACCUEIL DE LOISIRS.**

### **1. ORGANISER DES SÉJOURS SPÉCIFIQUES**

La directrice organisera avec l'équipe d'animation référente des plus âgés des actions spécifiques ; notamment des séjours collégiens et lycéens l'été.

### **2. ORGANISER DES SORTIES**

Plusieurs journées sur les vacances seront consacrées aux jeunes de 10 – 17 ans. Des sorties en lien avec leurs attentes leur seront proposées. Des échanges avec des jeunes d'autres structures seront également programmés.

### **3. ORGANISER DES ACTIVITÉS SUR LA STRUCTURE**

Les animateurs organiseront également des activités sur la base de projets réalisés avec les jeunes.

## **VII. L'OUVERTURE SUR LE MONDE**

### **1. PERMETTRE AUX ENFANTS DE DECOUVRIR LES DIFFERENTS PAYS QUI NOUS ENTOURENT**

Les animateurs et la directrice mettrons en place diverses activités sur le thème de continents permettant de découvrir les coutumes, traditions, langue, cuisines..... de différents pays. L'équipe « cantine » sera également impliquée dans ce projet par la mise en place de menus adaptés au pays ou continent choisi.

### **2 . FACILITER LES CONNAISSANCE DU MONDE PAR L'INTERMEDIAIRE D'INTERVENANTS**

Nous organiserons des ateliers avec des intervenants étrangers comme par exemple des ateliers sur la culture anglaise par le biais d'activités culinaires, manuelles, chansons ou histoires ; tout en restant bien entendu ludiques.

## **VIII . L'IMPLICATION DES PARENTS DANS NOTRE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT**

### **1. TRANSMETTRE LE PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DE NOTRE STRUCTURE**

Les projets éducatif et pédagogique seront communiqués aux parents . Le projet pédagogique étant modulable, il pourra être modifié avec les familles.

### **2. AFFICHER TOUTES LES INFORMATIONS**

Les projets éducatif et pédagogique, les programmes, les informations, certains comptes rendus seront affichés et mis à la disposition des parents au sein de notre structure.

### **3. APPORTER UN ACCUEIL DE QUALITÉ**

Les animateurs seront sensibilisés à l'importance de l'accueil des familles. Ainsi, l'équipe n'oubliera ni les formules de politesse et le sourire, ni le petit mot pour rassurer et mettre en confiance. De même, le compte rendu du soir aura toute son importance dans la retransmission de la vie des enfants au sein de notre accueil de loisirs.

### **4. CREER LE PETIT JOURNAL DE NOTRE ACCUEIL DE LOISIRS**

Les animateurs et les enfants pourront créer le petit journal du paradis plein air qui sera mis en ligne sur notre site et qui pourra être alimenté également par les parents.

### **5. FAIRE PARTICIPER LES PARENTS AUX SORTIES**

Les parents disponibles et qui le désireront, pourront nous accompagner lors des sorties extérieures. Pour ce faire un planning des sorties sera mis sur notre site et affiché sur notre accueil de loisirs.

### **6. FAIRE PARTICIPER LES PARENTS AUX ACTIVITÉS**

Les parents disponibles pourront intervenir sur notre Accueil de loisirs pour transmettre leur savoir sur des activités spécifiques et définies au préalable. En plus de leur implication ils pourront avoir une vision de la vie de leurs enfants en ALSH.

### **7. FAIRE UN COMPTE RENDU AUX BÉNÉVOLES ADMINISTRATEURS DE NOTRE ACCUEIL DE LOISIRS**

Les bénévoles de l'association sont aussi parents d'enfants qui fréquentent l'Accueil de Loisirs. La directrice leur fera un compte rendu des différentes périodes lors de réunions prévues par le président de l'association.

